

Plurielles

«publication régulière, expression libre de l'ensemble des
adhérents de l'UNEF»

- n° 1 . février 1992 - 12,00 F -

D. BOUILLAUD

Présentation de
Plurielles
(pages 2 et 3)

SPÉCIAL
75e CONGRES, LYON

* **INTERVENTIONS**
[E. Lafon,
M. Rossetti,
N. Briand]
(pages 4 à 9)

* **TÉMOIGNAGES,
RÉACTIONS, OPINIONS**
[G. Alfonsi et C.
Mécrin, E. Ruiz,
I. Bucher]
(pages 10 à 13)

S. CAMARD

Compte-rendu
d'une réunion des
AGE de la région
parisienne
(page 14)

RUBRIQUES

Notes
Abonnements
Actualités
(page 15)



Dominique BOUILLAUD

Comme étudiants et comme syndicalistes nous avons tous besoin d'ouvrir notre horizon. Nous avons besoin d'un espace de discussion qui permette le débat et enrichisse la réflexion.

UN ESPACE QUI S'OUVRE AU DEBAT

Plurielles veut être ce lieu ouvert au débat, et ambitionne à terme d'être un bulletin mensuel de 12 à 16 pages.

Ouvert à tous, il ne saurait donc être la chasse gardée de telle ou telle sensibilité, mais bien un lieu de rencontres. Disons-le tout net: Plurielles n'est et ne sera pas le lieu privilégié de la contestation à l'intérieur de l'UNEF.

SANS EXCLUSIVE NI CENSURE

Chacun pourra y exprimer son point de vue, sans exclusive ni censure.

Tous les avis, quels qu'ils soient, pourront y être défendus, et ce par n'importe quel adhérent de l'UNEF.

Tous les articles seront les bienvenus - et publiés -, quels que soient leur lieu de provenance, leur auteur, leur sujet. Plurielles est une tribune.

L'équipe coordinatrice se donne seulement le droit de donner une cohérence à chaque numéro du journal à partir des articles reçus. (Et si ce numéro présente un déséquilibre en faveur de Paris, nous lançons un appel pour une participation accrue de la province. En espérant que nous serons entendus...)

QUELQUES PRECISIONS POUR UN DEBAT SEREIN

Il est bien entendu que les articles n'engagent que leurs auteurs. Par conséquent, les articles anonymes ne seront pas publiés, ainsi que ceux dont les auteurs ne pourront pas être clairement identifiés. Les articles peuvent être collectifs, mais, dans ce cas, la signature devra correspondre rigoureusement à la réalité. Par exemple, s'il est signé par une AGE, il aura dû préalablement faire l'objet d'un vote par l'AGE - ou son Collectif - en question.

Nous posons ce problème de l'identité des signataires afin d'éviter le plus possible les querelles portant sur la nature de l'engagement des structures syndicales sur un texte publié. Le but de Plurielles est de contribuer au débat et non d'alimenter la polémique.

DEBORDER D'UN STRICT CADRE ESTUDIANTIN

Promouvoir le débat d'idées, c'est aussi élargir notre champ de réflexion à des domaines et des personnalités diverses: recherche, monde du travail, questions de

société; enseignants-chercheurs, acteurs sociaux, syndicalistes, responsables du mouvement associatif, etc. Nos colonnes sont disponibles à tous ceux qui peuvent aider à une meilleure compréhension de notre société et de ses mouvements.

AUX ADHERENTS DE L'UNEF

Cet esprit d'ouverture ne doit toutefois pas nuire à la spécificité de Plurielles, qui est destiné en premier lieu aux adhérents de l'UNEF.

LES CONDITIONS TECHNIQUES. LA DIFFUSION

Plurielles sera diffusé par abonnements. Deux exemplaires de chaque numéro seront envoyés dans chaque AGE. Dans la mesure du possible, ils le seront aux adresses personnelles des président et secrétaire à l'organisation afin d'éviter au maximum les problèmes qui pourraient être liés à l'acheminement du courrier.

Il est donc souhaitable que les responsables d'AGE le mettent à la disposition du plus grand nombre possible d'adhérents afin que ceux-ci puissent le lire, s'en saisir - et s'y abonner!

Une association loi de 1901 est en cours de création pour donner un cadre normal à cette parution. Elle aura pour fonction d'assurer la réception des articles, la récolte, et la gestion des fonds nécessaires à l'impression et à l'envoi du bulletin.

Voilà brièvement présenté ce nouveau journal qui veut contribuer au débat d'idées.

Plurielles est désormais vôtre. La parole est à vous. ■

Plurielles est édité par l'association loi de 1901 «Plurielles - Animation, Promotion, Indépendance syndicale», en cours de création.

Directeur de la publication:
Dominique BOUILLAUD

Comité de coordination:
Karim HAOUADEG
Marc ROSSETTI
Patrick SANTANA

Pour des raisons purement techniques - et que nous mentionnons à titre éventuel seulement - il serait souhaitable que la longueur des articles n'excédât pas 2 pages dactylographiées, soit environ 4 pages manuscrites. Il est toutefois évident qu'une telle contrainte ne doit pas nuire à l'intelligibilité du texte - qui prime en l'occurrence.

Pour faire parvenir les articles:
Dominique BOUILLAUD
1, rue Camille Thibault
78200 MANTES-LA-JOLIE

Lyon, le 8 décembre 1991.

DÉCLARATION d'Eric LAFON
(Délégation de Paris I-Tolbiac-
Panthéon-Sorbonne)

[Au nom des délégués ayant
désapprouvé les modalités de la
discussion de la Résolution]

Au nom des délégués au 75ème congrès qui ont désapprouvé la
démarche proposée par la Commission de la Résolution je
tiens à faire la déclaration suivante:

«Comme nous l'avions dit au moment où la discussion sur le
projet de résolution allait commencer, nous nous apprêtons à
reprendre notre place dans les travaux du 75ème congrès.

«Une rumeur - relayée par les médias - fait état d'une
scission au sein de notre organisation. Nous en apportons,
par notre attitude, le démenti le plus net.

«Nous tenons cependant à signaler que:

*1. le statut mal défini du texte préparatoire à la
discussion au congrès;

*2. la proposition de résolution qui nous a été soumise
hier soir;

*3. le changement de l'horaire du vote définitif de
cette résolution;

*4. le non respect de certaines règles démocratiques
parmi les plus élémentaires de l'UNEF;

*5. la réunion du Bureau National sortant durant le
déroulement du congrès alors qu'il a été dissous vendredi
soir (le 6 décembre - NDLR);

«tous ces faits constituent des précédents graves;

«Ce sont eux qui ont provoqué une telle situation.

«En reprenant notre place dans les travaux du congrès nous
montrons le souci de ne pas figer ce moment de crise. Nous
le faisons avec le même esprit de responsabilité que celui
qui nous a guidé tout au long du débat général en séance
plénière.

«Dans cet esprit, nous espérons que la discussion sur les
propositions faites par la Commission des candidatures et le
vote qui les sanctionnera débouchent sur un Bureau National
pluraliste, reflet de la diversité de l'UNEF.

«D'autre part, nous souhaitons faire quelques propositions.

«Il nous semblerait souhaitable que soit éditée, à partir de
ce congrès, une publication régulière qui soit l'expression
libre de l'ensemble des adhérents; que des structures
fédératives, dont la FAGIF est l'illustration à l'échelon de
l'Île-de-France, puissent être mises en place pour
coordonner les luttes.

«Et qu'enfin des Collectifs nationaux puissent se tenir plus
régulièrement.

«J'appelle donc les camarades à reprendre leur place au sein
du congrès de l'UNEF.»

Spécial

75^{ème} Congrès

Les Interventions

75e Congrès - interventions

Lyon, le 7 décembre 1991.

INTERVENTION de Marc ROSSETTI
(Délégation de Paris X-Nanterre)

1. A considérer l'histoire récente de l'humanité, un phénomène inédit frappe par sa fréquence. A la plupart des événements qui ont agité notre planète se trouvent toujours associée une frange caractéristique des populations: les étudiants.

Ce phénomène puise loin ses sources. Il s'est d'abord manifesté dans les luttes anti-colonialistes (la Guerre d'Algérie), puis dans les luttes anti-impérialistes (la Guerre du Vietnam). Dans l'Est européen, il débouchait sur des luttes émancipatrices, visant à la démocratisation des systèmes alors en place (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie). On peut le repérer, durant ces mêmes années 50 - 60, jusqu'aux Etats-Unis, autour des grandes questions qui ébranlèrent alors la société américaine.

Les mouvements de la décennie achevée, qui ont mis fin aux expériences socialistes de l'Europe orientale et secoué le régime chinois, recrutèrent pour une part décisive chez les étudiants.

Certains des plus grands mouvements sociaux récents du monde occidental (Espagne en 86; Italie et Grèce en 90) furent des mouvements étudiants.

Je conclurai cette énumération par la France. Et par deux dates: 1968, 1986, qui sont parmi les plus marquantes, les plus chargées de symboles, de nos trente dernières années. Dans notre monde moderne, nous occupons donc une place - carrefour d'enjeux, lieu de tensions - qui s'avère déterminante.

2. Reproduire - en terme de système, d'éthique, de structures. Telle est la fonction que pouvoirs politique et économique assignent à l'école et à l'enseignement supérieur. Etat, administrations, grandes entreprises publiques ou privées, PME ont tous besoin d'un système éducatif adapté efficacement à leurs intérêts.

Leur attention à nos aspirations et à nos convulsions n'est pas feinte. Confirmation en est donnée par l'ampleur croissante de leur intervention dans le domaine de la formation initiale et professionnelle.

Cependant la dégradation de notre système de formation se poursuit. L'école puis l'enseignement supérieur sont les principaux facteurs de promotion sociale - vrai passeport pour l'avenir. Mais des milliers de bacheliers n'accèdent pas à l'Université - ou alors dans des conditions si difficiles qu'elles hypothèquent dès le début leurs chances de réussite.

Les voies explorées par le gouvernement notamment n'amènent aucune amélioration sur ce fond de la crise de l'université.

3. Enjeu donc - enjeu facteur de tensions - l'Université présente un autre aspect caractéristique. L'aggravation de la situation a donné jour à des mouvements massifs et victorieux - 1986, mais aussi 1990 pour les lycéens - qui n'ont pas amené de bouleversements durables: ni pour nos facs; ni dans la prise de conscience et dans les comportements des étudiants.

Le paradoxe est fort. Il met en évidence l'érosion de la mobilisation en cinq ans seulement. Il met en évidence aussi nos carences en regard des virtualités que nous offre l'histoire contemporaine. Un mot achève de le décrire: dépolitisation. A l'Université, cela se traduit plus justement par un fait syndical minoritaire - plus précisément, je parlerai d'une non-syndicalisation massive (99% environ) et traditionnelle.

4. Cependant, si fort que soit le paradoxe, je crois qu'il n'est pas interdit d'espérer dans des transformations futures et radicales à l'Université, dont un mouvement étudiant sera l'auteur, en lien avec les autres composantes de notre communauté.

La fatalité n'existe pas. Beaucoup de choses vont dépendre de la manière dont nous serons capables d'utiliser la position que nous occupons dans la société. De la part de l'UNEF, cela exige d'avoir une vision claire et lucide de l'ensemble de la situation afin d'enclencher un processus novateur et transformateur.

5. Il ne nous est réellement plus permis de faire l'économie d'une analyse détaillée de la politique universitaire mise en chantier sous le nom de la contractualisation.

L'Etat dévoit de plus en plus ses compétences à des intervenants extérieurs (collectivités territoriales, entreprises publiques ou privées). Cela déplace considérablement l'angle d'attaque sur les questions budgétaires - et par entraînement sur les questions de formation, de pédagogie et de finalités des études.

En correspondance avec la construction de l'Europe et la régionalisation, l'autonomisation des facs s'accélère. Ce qui conduit à une diversification non maîtrisée des ressources, à l'éclatement du cadre national des diplômes, des qualifications, à la création de nouvelles filières, d'élites le plus souvent: Magistère, Mastère, Licence technologique, IUP, les écoles doctorales. Toutefois, il serait faux de penser que l'Etat se retire du jeu. Toutes ces réformes demeurent sous son contrôle.

6. La construction européenne est absente de toutes nos luttes, interventions, ou discours. C'est comme si nous l'avions expulsé de nos têtes.

Qu'elle ne soit pas «bonne», certes. Cela ne l'empêchera pas de se faire. Or, sur ce point nous nous taisons, comme pétrifiés. Dans ces domaines, qui touchent à l'activité revendicative de l'UNEF, il nous faut des axes cadres

capables de mettre en relation des luttes très ponctuelles et des revendications générales.

7. La contractualisation et la construction européenne modifient à la fois le cadre budgétaire et le cadre de nos formations. Il faut, s'appuyant sur l'immense travail entrepris dans nos facs pour établir des projets de contrat, réaffirmer le nécessaire réengagement financier de l'Etat, relancer notre revendication d'une Loi de Programmation Budgétaire, qui s'attaquerait en passant aux gâchis financiers relevant de la mauvaise gestion de l'Education Nationale.

En ce qui concerne les ressources, l'enjeu central n'est pas tant leur diversification, que j'estime inévitable, que leur maîtrise par la communauté universitaire.

A partir d'une notion telle que la démocratisation de l'Enseignement supérieur, engager des luttes autour des problèmes d'inscriptions universitaires, de libertés de choix de filières et de facs, d'aide sociale, de méthodes d'accès aux savoirs, de finalités des études, d'encadrement pédagogiques, de structures d'accueil - j'arrête ici la liste.

8. Plus spécifiquement, sur les prêts bancaires et l'éclatement national des diplômes, qui résultent d'une mise en norme européenne, nous devrions avec audace nous servir des structures internationales étudiantes.

Les étudiants britanniques, sous l'impulsion de leur syndicat (la NUSUK), avaient mené des batailles très intéressantes sur les prêts bancaires mis en place par Mme Thatcher.

En Italie, il y a deux ans, des luttes importantes avaient pris pour cadre la reconnaissance des diplômes universitaires au niveau national.

Des coopérations entre étudiants syndicalistes d'autres pays européens aideraient à asseoir nos interventions dans les luttes en France. Nous avons beaucoup à confronter, à apprendre des autres.

Ce type de travail, qui exige l'existence, puis leur collaboration, des secteurs international et formations au BN et au CN, donnerait essor à un syndicalisme de luttes offensif et ouvert.

9. Depuis 1985, depuis les Etats Généraux de 1987, la politique à l'université s'est modifiée.

Nous n'en avons pas exactement le sentiment à la lecture du texte du BN, et du rapport introductif. Où nous répétons. Où, inlassablement, nous répétons des analyses, un discours qui avaient déjà eu cours sous Saunier-Séité (à la fin des années 80), sous Chevènement, sous Devaquet ou Valade.

Ce qui s'élabore aujourd'hui, ce n'est pas «un retour de Devaquet».

Né réprisons pas nos victoires! La tentative de Devaquet a historiquement échoué. Ce qui vient à l'heure actuelle,

c'est autre chose - avec des vues qui ne sont pas similaires à celles de Devaquet.

A lire ou écouter les textes produits par le BN, j'ai le sentiment que nous nous satisfaisons d'opinions rapides, que des expériences parcellaires ont contribué à nous forger.

Pour le reste, nous sommes heureux. Cela va mal? nous le disons. Ça ne peut plus durer? nous l'écrivons.

Mais après?

Nous n'avons pas compris qu'avec l'aggravation de la crise et les recherches réelles d'issues à cette crise que préconisent en vain le gouvernement les schémas mentaux des étudiants ont profondément changé.

Faire sauter les verrous de nos consciences - appréhender sous un jour neuf nos expériences - donner envie de se battre, donner espoir: y parviendrons-nous?

Si nous restons petits dans nos objectifs, rabougris dans nos perspectives, nous stagnerons. D'autres textes du BN, semblables à celui-ci, pourront fleurir chroniquement.

10. La seule perspective qui émane clairement du texte du BN, c'est qu'il nous faut rassembler. Lointain écho d'une stratégie élaborée lors du 72ème congrès à Saint-Etienne, en 1987.

Une remarque toutefois, que je crois décisive pour ne pas faire de contre-sens: cette stratégie dite «de rassemblement» prenait naissance à un moment où le mouvement étudiant était réel, massif et porteur de revendications de haut niveau. «Rassembler sans préalable», formule que nous utilisions alors, s'entendait relativement à ce mouvement étudiant. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. La montée des extrêmes-droites, les vues sur l'Europe, par exemple, exigent un combat préalable sur les transformations à opérer, sur la qualité de la défense des intérêts des étudiants que nous proposons - qui n'est pas la même que celle de l'UNY. Tout mouvement étudiant n'est pas «bon en soi» parce qu'il est massif.

11. Nous voulons donc rassembler. Mais d'autres limites brident nos potentialités de mobilisation. Le fait syndical notamment, qui est minoritaire à l'Université.

Donnée de fond, donnée durable. Que demain nous passions de 3 000 adhérents à 10 000 n'est pas à négliger, il n'empêche: nous ne représenterions toujours que 0,6% des étudiants. Et notre influence électorale souligne par ailleurs nos limites actuelles: 11 000, au mieux 15 000 voix vraisemblablement. Phénomène durable donc - que ne résorberont pas de vibrants appels à l'adhésion, qui ne font pas sens.

C'étaient la prise en compte de ce phénomène et l'ambition de le surmonter, pour que vivent les luttes, qui ont accouché de cette stratégie complètement originale.

12. Pourtant, l'exemple d'une lutte menée à Nanterre dans l'UFR de Lettres démontre que d'autres obstacles, que nous n'avons perçus, existent.

75e Congrès - interventions

Quelques étudiants, non-syndiqués, avaient engagé une action pour modifier des règlements d'examens. Une fois informée, l'AGEN-UNEF fut de toutes les initiatives, mit tous ses moyens au service de la lutte. A l'initiative de ses élus, elle provoqua la réunion d'un conseil de l'UFR. Pour la première fois, les étudiants de Lettres, par centaines, demandaient une rediscussion de leurs modalités d'examens et de passages.

Au bilan pourtant, que de regrets! Malgré notre attitude ouverte, et reconnue comme telle par les étudiants les plus impliqués, nous ne pûmes établir des listes communes aux élections d'UFR suivantes. Les étudiants non-syndiqués refuseront notre participation à ces listes, participation qui n'était pourtant soumise à aucune condition préalable - si ce n'est les axes de la plate-forme électorale. Les principaux cadres de la lutte, qui avaient adhéré un temps à l'UNEF, ont préféré créer une structure - qui s'est étiolée depuis. Aujourd'hui nous sommes revenus au même point qu'avant la lutte.

L'exemple témoigne des difficultés à rassembler. Il ne suffit pas seulement d'avoir des comportements solidaires et offensifs. Il ne suffit pas seulement de se montrer «utile», ou «efficace».

Les résistances sont aussi ailleurs. Le refus d'intégrer une organisation ou plus simplement de s'y associer est très puissant. Il tient aussi à la nature de l'organisation.

13. Car il ne s'agit pas de comprendre l'orientation en vigueur comme un pis-aller en attendant des lendemains qui chantent. Beaucoup de nos actes trahissent une tendance à «refaire l'UNEF sans l'UNEF». Nous considérons très abusivement que les structures de luttes n'auront en définitive qu'un seul débouché viable: celui de se fondre dans l'UNEF.

On ne se rend pas compte que c'est dénier aux non-syndiqués actifs toute différence, toute identité - que ce n'est pas tenir compte de l'originalité de leur engagement militant.

14. Faire vivre le mouvement, en acceptant le débat, la mise en discussion de nos propositions - faire confiance dans les structures et les initiatives autogérées des étudiants - telles étaient les idées fondatrices.

Ce que nous n'avions pas encore vu alors, c'est la conception du syndicat que cela entraînerait - conception qui s'inscrit dans une démarche de rupture avec nos pratiques héritées.

Mais la novation était nécessaire. Pour la première dans notre histoire récente, nous adaptions une stratégie syndicale à la force de notre organisation - qui est structurellement faible. Nous ne l'adaptions pas pour réduire notre champ d'intervention. Le contraire se vérifia, avec les mouvements sur le budget en 87 et 89 notamment.

15. A ne pas vouloir tirer les leçons des limites de notre stratégie, les réflexes d'organisation reprennent le

pas.

On gomme les phénomènes d'abstention (référence complètement absente du rapport d'O. Meier), de dépolitisation, ou de crise du syndicalisme. Le rassemblement n'est guère plus respecté que de façon formelle, où le non-syndiqué, voire le militant de l'Unef-ID, jouent le rôle de caution.

16. Plus fondamentale est notre conception univoque du rapport de force à l'Université. Si nous avons perdu de vue l'objectif d'un mouvement étudiant ample et transformateur, en rendant nécessaires à sa réalisation des étapes intermédiaires, nous n'imaginons qu'un seul type de mobilisations: Eruptives et insurrectionnelles - qui ne construisent rien de durables.

C'est qu'au fond nous faisons porter sur l'organisation le poids entier du rapport des forces. Or, quand l'organisation est faible, ce rapport s'exprime inévitablement sur un champ réduit.

Donner aux étudiants, à tous les étudiants, les moyens d'intervenir sur les questions universitaires, exigerait d'abord une organisation qui développe avec permanence leur information. Notre intervention doit avoir constamment comme objectif de prendre appui sur les réalités concrètes, mais le souci simultané de les décloisonner. Les élus, à cet effet, occuperaient un espace croissant.

17. Enfin: sortir des lieux communs, de la routine, quand on en arrive à la question des associations de l'UNEF. Voilà neuf ans que nous ratiocinons sur le sujet! On les déclare indispensables, mais peu de dirigeants d'AGE ont su leur donner existence - à l'exception peut-être des associations de campus, surtout en province. Nous n'y voyons pas autre chose que des AGE en modèle réduit - et sur ce point les associations de campus en sont le parfait exemple. Les associations de l'UNEF ne servent qu'à déconcentrer les points d'intervention. Mais comme elles ne forment pas l'ambition de développer les initiatives décentralisées et autogérées des étudiants, elles manquent à tout coup le but. Dès lors, tant qu'une AGE ne dépasse pas un seuil raisonnable d'adhérents, l'association est vécue comme un superflu, un gadget de congrès ou d'orientation.

18. La dernière mutation à opérer n'est pas la moindre. Elle concerne nos relations entre membres d'une même organisation syndicale, qui sont issus de cultures politiques ou démocratiques différentes, ou bien d'aucunes. Le monde étudiant a changé depuis 1971. L'UNEF-Renouveau qui sortait, voici 20 ans, d'une scission douloureuse établit des règles de fonctionnement fédérales qui rejetaient néanmoins les tendances. Je continue à croire qu'il est possible de se frayer des chemins dans cette direction pour acquérir des pratiques de débats pluralistes.

Je ne suis pas sûr en revanche que tout le monde dans le syndicat ait pris la mesure de la situation créée depuis le

74ème congrès de Toulouse. Les silences du texte préparatoire quant à la prolifération de relations conflictuelles entre des AGE et le BN en sont un aveu. Il y a la tentation de nier ou d'annuler les divergences. Pour la plupart d'entre nous, nous n'avons pas une culture militante qui favorise les débats internes contradictoires. La polémique scinde rapidement l'organisation en deux camps opposés. De camarades on devient vite un ennemi, puis un traître. Et pour celui qui porte l'origine du désaccord avec une ligne majoritaire, l'idée qu'il trahit flotte autour de lui.

Il y a plus: il y a une confusion d'adversaires. La volonté de faire place nette à l'intérieur d'un syndicat participe d'une vision du monde où les possibles sont de l'ordre de deux: le «bon» et le «mauvais», le Bien et le Mal. Le mépris autoritaire devient vite l'instrument de la majorité.

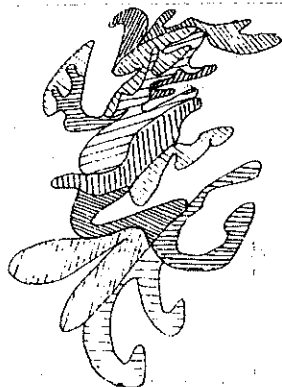
19. Le mépris autoritaire, c'est le dialogue de sourds, entre une majorité soucieuse avant tout de sa légitimité, et une minorité rendue d'autant plus agressive qu'elle sera impuissante.

Sentiment qui nourrit toutes les frustrations et toutes les haines - une situation qui ne devrait pas avoir lieu d'être entre des camarades qu'unissent des solidarités effectives. C'est la dernière mutation à opérer - la plus radicale: accepter l'autre, tel qu'il est. Le respecter, dans ses vues, ses comportements.

A l'heure où le plus puissant syndicat de France, syndicat de luttes, syndicat révolutionnaire qui plus est, va tenir son 44ème congrès dans un esprit d'ouverture, dans un esprit de responsabilité - n'hésitant pas à parler de crise du syndicalisme -, à l'heure où le pluralisme travaille en profondeur toutes les organisations à caractère politique, osons les confrontations passionnées mais sans exclusives. Il n'est plus temps de cultiver les tabous, le mépris et l'ignorance de l'autre.

Ce n'est pas - ce n'est plus - d'où que nous venons, nous qui faisons l'UNEF - notre façon de concevoir des rapports militants.

A ce prix-là, alors, nous pourrions à nouveau véritablement parler de l'Union Nationale des Etudiants de France.



Lyon, le 7 décembre 1991.

INTERVENTION de Nicolas BRIAND
(Membre sortant du Bureau National)

Notre syndicat est une organisation où la rotation des adhérents est par nature assez rapide, c'est une organisation qui agit et lutte dans un milieu étudiant en profonde évolution.

Pour dégager des perspectives, l'UNEF doit se réapproprier à chaque congrès son histoire, son identité syndicale. Elle doit se poser la question de la place des étudiants dans la société, de la place de leurs luttes dans le mouvement social.

C'est de cet ensemble d'éléments qu'aurait dû partir le texte du BN, comme le rapport introductif, pour juger le plus objectivement des progrès, des transformations à accomplir pour notre organisation, pour dégager des perspectives de luttes, d'actions dans la conception que nous avons de l'intérêt des étudiants.

Cette conception que nous avons de l'intérêt des étudiants ne doit pas se baser sur le «bon sens», mais sur la justice sociale, la prise en compte des situations individuelles (l'égalité), sur l'accès de masse à la culture, à la formation.

C'est bien là une conception de société que nous devons avoir - pas un projet, bien évidemment.

Nous réapproprier la mémoire de notre syndicat, c'était par exemple commémorer le 30ème anniversaire du massacre du 17 octobre 1961 quand l'UNEF jouait un rôle déterminant dans la lutte contre la guerre d'Algérie; et non laisser seule l'Unef-ID se réclamer l'héritière de cette lutte.

Ainsi, le texte du BN est néfaste, dangereux pour le syndicat, son indépendance.

Ce qu'il nous faut, c'est tout le contraire.

Ce texte est le seul document partagé par tous les adhérents. Il ne permet en rien leur intégration, leur compréhension de la vie et des positions syndicales, leur prise de conscience des problèmes de l'université, leur ouverture sur les évolutions sociales qui les touchent aujourd'hui comme étudiants, qui les toucheront demain comme travailleurs.

L'élitisme est ici, camarades!

Ici, quand nous serons seuls à débattre et à amender la résolution.

Ici, dans une conception de la démocratie qui ne doit pas se limiter à rendre plus publique notre activité.

Avoir une vraie pratique démocratique, c'est aussi être respectueux les uns des autres. C'est indispensable pour mener nos luttes avec aisance.

Oui, dans les associations on peut débattre de tout!

75e Congrès - interventions

Et c'est aussi une responsabilité vis-à-vis des organisations ouvrières que de faire vivre au plus grand nombre d'étudiants, aux adhérents, l'expérience d'une vie syndicale riche de ses débats et de ses luttes, de son ouverture à l'ensemble des questions sociales.

D'autant plus que les mutations du système de formation initiale nous imposent la recherche de convergences avec toute organisation qui intervient sur ces questions, comme l'a montré notre camarade de la CGT tout à l'heure, comme nous y a sollicité le camarade du SNESup.

Le rôle de l'UNEF n'est pas, comme je l'ai entendu à mon congrès d'association [Association de PARIS VIII-Saint-Denis, NDLR], «de construire un socle revendicatif à l'université, "point", (puisqu'il) pour ce qui est de l'analyse de la politique du gouvernement, pour ce qui est de faire des propositions sur l'université, il y a des organisations qui s'en chargent très bien.»

Ça, ce n'est pas vouloir rassembler les étudiants dans leur diversité, c'est vouloir un syndicat dépendant, et sous contrôle, une courroie de transmission. Et c'est une attitude totalement étrangère à nos conceptions réelles et explicitement exprimées.

Pire, cela amène une fuite, une démission totale face au débat contradictoire, comme l'a montré l'attitude des principaux responsables de l'Union Nationale dans le mouvement contre la guerre de Golfe.

Au bout du compte notre repli organisationnel nous amène à déposséder, dans la pratique, les étudiants du contenu et des formes de leurs luttes.

Or, l'UNEF, c'est l'outil des luttes - pas la tenaille.

Dans l'identité de l'UNEF, il y a tout: les fondements de notre action, la conformité totale entre les principes et les actes, l'écoute et le respect réciproque, le travail en commun.

Pour ça, nous avons beaucoup à faire.

Dans l'identité de l'UNEF, il y a nos buts et nos perspectives.

Le rapport d'O. Meier rappelle 4 axes de notre orientation, axes déjà réaffirmés à Toulouse. Cela aurait dû être un passage du texte préparatoire. Il en va de même des axes revendicatifs du rapport qui, hors la Carte Orange, sont les nôtres depuis longtemps («O F de Droit d'inscriptions», «O F de Droits de Sécu», etc.).

Pour avancer, l'UNEF doit progresser dans sa capacité à être elle-même.

L'enjeu de ce congrès est de gagner, des associations au BN:

1° une conception ouverte de la lutte, de l'unité d'action pour en arriver à la prise en main par les étudiants eux-mêmes des mouvements qu'ils mènent, que nous menons avec eux;

2° Une réflexion renouvelée sur le lien entre l'action revendicative - raison d'être élémentaire du syndicat - et

la recherche de solutions alternatives, donc de propositions;

(Par exemple, en avançant des propositions, nous pouvons globaliser les luttes que nous menons déjà en tissant des convergences entre des étudiants que pourtant tout semble éloigner: dédoubler les TD, avoir un vrai suivi pédagogique en 1er cycle, cela passe par la multiplication par 3 des allocations de recherche et des postes d'Assistants pour les 3èmes cycles.)

3° Une prise de conscience dans les méthodes d'action syndicale de la bataille d'idées et des cadres actuels de la lutte sociale;

4° Un approfondissement constant de la réflexion et de l'effort des structures fédérales de l'UNEF pour une juste conception de la nature et de l'indépendance syndicale, à savoir: des réunions beaucoup plus longues et fréquentes du CN, de réelles discussions en BN, la renaissance de la FAGIF;

(A ce sujet, constatant que jamais un gouvernement n'a été aussi sourd aux revendications des corps de métiers qui se multiplient, les étudiants peuvent rechercher, dans leurs luttes, des convergences avec les autres luttes sociales. Par exemple: pour avoir une vraie aide sociale, il nous faut plus d'assistantes sociales pour prendre en compte la diversité de nos situations, assistantes sociales en grève actuellement pour une augmentation du nombre de leurs postes.)

5° un renouvellement important, un développement de la pensée et de l'action internationale de l'UNEF;

6° se donner et former les cadres complètement ouverts et perméables à cette orientation.

Chers camarades, il y a là un immense travail collectif à mener pour l'Union Nationale.

Ces interventions expriment des opinions minoritaires au sein de l'UNEF. Elles ne dispensent donc pas - au contraire - de la lecture du livre consacré au 75e congrès, édité par le BN. Mais, bien que nous ne l'ayons pas encore eu entre les mains, ce livre résumera sans doute ces interventions, pour des raisons techniques. C'est cet inconvénient que nous avons voulu corriger quelque peu.

Com. Co.

Démocratie

Spécial**75^{ème} Congrès****Témoignages****Opinions****Réactions**

La commission de la résolution avait, lors du dernier congrès, une tâche particulièrement lourde. En effet, Olivier Meier nous avait prévenu dans sa lettre intitulée: *une préparation inédite pour un congrès inédit*, que le texte préparatoire était «inamendable» et n'avait pas «vocation d'être amendé». Ce texte était donc une invitation au débat dans toutes les AGE, qui devaient faire remonter, on ne sait pas trop comment, d'innombrables contributions au congrès. Ces dernières possédaient ainsi le même statut que la contribution du BN.

La commission de la résolution devait donc, selon toute logique, synthétiser les 400 et quelques contributions, pour écrire *complètement* la résolution.

HEUREUSEMENT, le pragmatisme et l'assurance de Nicolas Bertrand (n'est pas secrétaire général qui veut!) sont tombés à pic. En effet, pour «gagner du temps», celui-ci avait déjà «commencé à réfléchir» et préparé le plan de la résolution... qui n'était autre que celui du texte préparatoire.

Donc, dans la nuit de travail qui lui était impartie, la commission a incorporé dans le texte préparatoire toutes les contributions jugées incorporables. En clair, pendant la nuit, le texte préparatoire est devenu un projet de résolution, les contributions sont devenus des amendements, et les motions qui «mettaient en cause l'orientation syndicale» du texte n'ont pas trouvé leur place dans les discussions de la commission.

Le lendemain, après avoir repassé toutes les contributions en revue pour voir «si on n'avait rien oublié» (d'où les retards dans la distribution du texte amendé), le texte demeurait insuffisant. Résigné mais téméraire, le président (de la commission) nous a alors proposé d'incorporer au texte des passages de la contribution de N. Briand, I. Bucher et G. De France, le résultat étant parfois bizarre. Ainsi, au milieu d'un passage que l'on peut résumer ainsi: «Comment mieux riposter? Ripostons plus.», on voyait dix lignes sur les perspectives des luttes, la cohérence luttes locales/luttes nationales, qui contredisaient le reste du texte. HEUREUSEMENT, un "problème technique" n'a pas permis à ces dix lignes d'apparaître dans le texte final. Ce fut une façon de maintenir cette croyance ancrée dans bon nombre des cultures militantes des adhérents de l'UNEF: la direction produit le texte de référence, les débats, contributions et propositions s'y *insèrent*. Or, la réalité d'aujourd'hui dans l'UNEF est qu'existent des analyses et des propositions qui peuvent se substituer à un discours atemporel, bêtifiant, coupé des réalités.

D'une certaine manière, le Congrès de Lyon a ouvert une période originale de l'histoire de l'UNEF.

Il y a tout lieu de penser qu'il laissera une profonde trace dans le syndicat.

Dès lors il est urgent de tirer bilan, d'ouvrir le débat sur ce que recèlent les événements qui se sont passés: avant et pendant, autour et dans le congrès.

75e Congrès - réactions

tronquée

Le résultat n'est pas convaincant. Le mode adopté pour l'écriture du texte de résolution n'a pas permis, contrairement aux arguments avancés, de faire participer pleinement tous les adhérents au débat de fond qui aurait dû avoir lieu. Le statut du texte était mal défini, le travail de la commission ne l'était pas mieux. Notre organisation n'a pas fait de progrès en matière de démocratie et ce ne fut pas le «grand congrès» dont on se gargarise parfois. La preuve aujourd'hui dans les AGE, sur le terrain.

Il convient de tirer les conséquences pour, à l'avenir, éviter qu'une commission, fût-elle élue par le congrès, soit un lieu d'abstractions des réalités, de non respect des différences et des oppositions.

Christophe MEDRIN

(Pdt de l'AGE de Nancy, membre du BN),

Gilles ALFONSI (Paris VIII)*

(* Tous deux faisaient partie de la Commission de la résolution élue par le congrès.

Deux Remarques

Le 75e congrès de notre syndicat fut, comme cela a été dit, «un congrès inédit» pour 3 raisons principales. Tout d'abord, 12 AGE ont refusé le texte préparatoire proposé par le BN, et voté diverses contributions (dont il faut noter qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune parution dans l'*UNEF-Info*), ni de diffusion dans les pochettes des délégués). Parmi celles-ci se trouvait la contribution assez fournie de 3 membres du BN (à laquelle j'ai participé) votée par 6 AGE.

Ensuite, le texte du BN avait un statut mal défini; ce n'était pas un projet de résolution. Et il a été amendé, voté ou non selon l'arbitraire des suivis, revenant ainsi sur un des principes fondateurs de l'UNEF: l'égalité de traitement des AGE devant l'Union Nationale. Principe violé également dans la répartition du nombre des délégués.

Enfin, une centaine d'adhérents de Paris et des environs a appris 3 jours avant l'ouverture du congrès que leur transport n'était pas organisé par le BN, alors que d'habitude celui-ci s'en chargeait pour l'ensemble des AGE parisiennes. Par contre, le BN ne manquera pas de prendre en charge le transport d'autres délégués, qui lui sont favorables. Sans commentaires.

(suite page 12.)

Point de vue

A l'occasion du 75e congrès de l'UNEF, l'ensemble des AGE de France a pu prendre connaissance des graves problèmes qui secouent l'AGE de Jussieu depuis un an. Quelle évolution a permis ce congrès?

Depuis le 10 janvier 1991, date à laquelle A. Pagano s'est proclamé Président de l'UNEF sur Jussieu, le Secrétariat National a fait fi de l'avis majoritaire des adhérents de Jussieu en tentant, par tous les moyens, d'imposer A. Pagano comme Président sur Jussieu. Le point culminant de cette affaire a été le "vote" du Collectif National en avril 1991, "vote" qui allait, sur la forme, à l'encontre des statuts de l'UNEF et, sur le fond, contre la plus simple justice.

Avec le congrès de Lyon, la situation semblait rétablie. Par notre participation au congrès, le Secrétariat National reconnaissait la légitimité de l'AGEJ-UNEF.

Mais y avait-il une réelle volonté de régler, dans la plus grande clarté, les problèmes de démocratie interne qui étaient posés? Il s'avère que non!

Avec la candidature de Frédérique Bassinot, de Paris VI, au Bureau National, candidature appuyée par le BN sortant, il s'agissait d'une véritable provocation lancée aux adhérents de l'AGEJ-UNEF. Proposition qui venait en plus (et en trop) de celle d'A. Pagano. Si l'on ajoute à cela la manière dont s'est déroulé le pseudo-débat sur un texte qui se voulait tout sauf une résolution, il y avait tous les ingrédients qui ont amené les adhérents de l'AGEJ-UNEF à refuser toute discussion avec A. Pagano tant que l'on continuerait à ne pas tenir compte des désaccords existant.

C'est pourquoi il a été demandé comme préalable à une éventuelle assemblée de réconciliation, la démission de F. Bassinot du BN.

E. RUJIZ

(Président de l'AGEJ-UNEF)

(Deux Remarques, suite de la page 11)

Revenons maintenant sur le déroulement du congrès, en distinguant 2 volets: la ligne syndicale, la stratégie revendicative.

Sur les revendications de l'UNEF

Sur les questions de fond, telles que nous les avons abordées au congrès d'AGE de Nanterre, et qu'elles apparaissaient dans notre contribution (diversification des ressources, contractualisation, réforme des lers et 2es cycles, lutte contre l'extrême-droite, Plan d'Aide-sociale, solidarité internationale, formation professionnelle initiale, relations Universités/Entreprises, éclatement du cadre national des diplômés et de l'aide-sociale...), nous n'avons obtenu aucune réponse.

On constate cependant quelques progrès dans la première partie de la résolution et dans le rapport introductif, où le problème du cadre national des diplômés et la réforme des lers et 2es cycles sont mentionnés. Hélas! Moins pour en débattre que pour répondre aux critiques. La direction nationale est incapable après des analyses si rapides de proposer des actions revendicatives coordonnées au niveau national sur ces sujets.

Certes, on pourrait opposer notamment aux 6 AGE signataires de notre contribution et à ses auteurs de ne faire qu'évoquer ces mêmes problèmes, tout en leur reconnaissant le mérite d'une analyse beaucoup plus détaillée, et d'un effort de synthèse. Mais notre but n'était pas de trancher à quelques-uns sur ces questions. Au contraire, il s'agissait de poser les questions pour qu'un débat ait lieu au congrès, pour que des pistes de réflexion, des réponses s'en dégagent et pour que des actions concertées débutent dans nos facs. C'est un échec.

D'autant plus que la solidarité internationale est abandonnée, ou plutôt seulement motivée par «l'intérêt des étudiants dans le monde».

Echec prévisible, donc pas trop cuisant. Mais faute de trancher ces débats, notre activité est entravée, retardée. Aujourd'hui, je pense qu'il nous faut trancher.

Sur l'UNEF

En ce qui concerne la stratégie revendicative, et l'organisation qu'il nous faudrait pour la servir, le constat est, hélas, identique, et même pire: aucun progrès, aucune avancée par rapport à la plaquette qui nous a été envoyée. En outre aucune conclusion n'est tirée de l'analyse de la situation universitaire et de celle de l'état d'esprit des étudiants.

La logique de fond est une logique de résignation: comme, aujourd'hui, nous ne pouvons changer l'université, contentons-nous «de férailler pied à pied contre les mauvais coups qui nous sont portés».

Nous n'avons ni la volonté, ni les cadres intellectuels pour construire, pour participer à un mouvement étudiant, débordant les limites de nos 3000 adhérents.

Le fait, ou plutôt l'évidence que notre stratégie doit avoir comme point de départ le taux extrêmement faible de syndicalisation, semble une hérésie.

Et le rassemblement bien au-delà des adhérents et des sympathisants de l'UNEF devient une coquille vide, un décor de théâtre, derrière lequel, pour le bien des étudiants, on contrôle, on s'affaire en montant de toutes pièces par exemple un Comité National des Etudiants contre la Guerre. On clame haut et fort l'universalité de la colère estudiantine qui mène directement à la riposte, mais nous sommes incapables de respecter les décisions de leurs structures de luttes, ainsi que d'admettre leur existence autonome de la nôtre.

Idem pour les questions de trésorerie ou d'organisation, d'ailleurs étonnamment absentes du débat (hormis l'objectif des 10000 adhérents). Car, pour développer un mouvement étudiant, l'UNEF doit avoir et être une organisation à son service, avec une direction déterminée, et des adhérents conscients et matures, une trésorerie suffisante.

75e Congrès - réactions

Sur ces points, diverses questions ont été soulevées, concernant la démocratie des pratiques financières, le contenu des adhésions et, préalable à toute autre chose, la démocratie interne. Là encore, silence radio - fin de non-recevoir.

C'est face à ces blocages qu'au moment de la discussion de la résolution, nous sommes sortis de la salle, après avoir eu l'éphémère impression que durant le débat général certaines idées progressaient.

La résolution figeait la non-prise en compte de nos idées, de nos pratiques différentes de celles du BN. Les efforts déployés par 2 camarades, Christophe Mécrin et Gilles Alfonsi, au sein de la commission de la résolution auront été vains pour l'essentiel.

Aujourd'hui, il est inconcevable que lors de notre congrès, lorsqu'un tiers des délégués ont des conceptions divergentes de l'ensemble, on les écoute, plutôt on les entend, sans que cela ne modifie en rien sur le fond un texte, des discours, des attitudes. Tel a été le sens de l'intervention d'O. Meier après l'interruption de séance.

Je tiens ici à rendre hommage à la maturité des délégués qui sont sortis de la salle - qu'ils soient ensuite rentrés écouter les débats ou non.

A aucun moment il n'y a eu volonté de prendre des décisions irréparables. Seulement celle de créer un rapport de force, puisque le BN ne comprend pas autre chose, pour montrer et faire admettre les divergences.

La lutte paie, camarades!

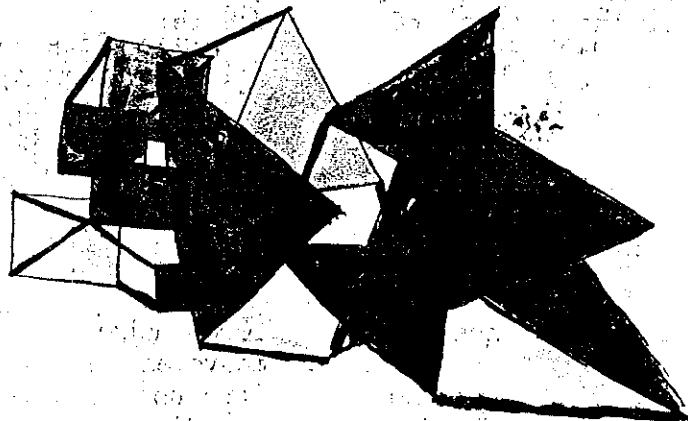
C'est par ce biais que la parité a été gagnée dans la délégation de Jussieu. Mais c'est usant; et à peine croyable que dans notre organisation on ne puisse pas avancer par le seul débat.

Quant à l'élection du BN, je retiendrai 2 éléments. Tout d'abord la liste des 31 noms proposée par le BN sortant a été composée à la hâte, vu le nombre de candidats surpris d'y figurer. Moins d'un mois après la fin du congrès, certains membres du BN (qui occupent parfois des postes statutaires) quittent leur fonction!

D'autre part, les membres du BN n'y sont pas élus pour appliquer l'orientation votée majoritairement en congrès mais pour animer la vie de l'Union Nationale. De surcroît, appartenant à une structure fédérale, ils ne sont pas engagés individuellement par les décisions de celle-ci.

Isabelle BUCHER

(Présidente de l'AGE de Nanterre)



COMPTE RENDU DE LA FAGIF DU 11 JANVIER 1992

Organe technique chargé de coordonner l'apparition militante de l'UNEF sur toutes les AGE parisiennes, la FAGIF (Fédération des Assemblées Générales d'Île de France) était convoquée pour la première fois depuis un an et demi, samedi 11 janvier 1992 à la Sorbonne, à l'initiative de 5 présidents d'AGE.

Désordre du jour...

Estomqués par cette initiative, quelques camarades aux cordes vocales acérées crurent bon de venir en contester la légitimité. La salle s'emplit dès lors de hurlements, d'accusations sordides et presque d'affrontements physiques, tristement réglés de compte d'un Congrès avorté. A grand renfort de patience, les perturbateurs furent mis à la porte au bout d'une heure et jurèrent, mais un peu tard, qu'on ne les prendrait plus.

Des ordres du jour!

La discussion pouvait alors s'amorcer autour de trois points: Examens, aide sociale, manif du 25 janvier.

Examens

Clef essentielle de la revalorisation des diplômes universitaires, les examens font pourtant les frais du manque de moyens de l'enseignement supérieur. Les différentes AGE représentées ont toutes rappelé la nécessité de la double correction des copies, de l'anonymat, de la sauvegarde de la session de septembre (point supplémentaire sur l'UNEF ID). Il est apparu stérile de refuser la coopération avec l'UNEF ID, partie en avance sur l'UNEF sur cette question, mais plus opportun d'apparaître de façon différente avec par exemple une pétition à tenir sur le long terme.

Aide sociale

Les discussions sur l'aide sociale s'annonçaient plus contradictoires. Le débat a d'abord porté sur la campagne de la MNEF visant à instaurer la sécurité sociale à 18 ans. Certains se sont prononcés contre tout d'un bloc, voyant dans cette opération une simple entreprise de renflouement des finances de la MNEF. D'autres ont évoqué le danger de se battre contre cette campagne sans dissocier le principe de la majorité sociale à 18 ans, progrès notable pour les filles (avortement, pilule), de ses modalités d'application: exonération de cotisations au moins jusqu'à 20 ans ou,

paiement de celles-ci dès 18 ans (proposition de la MNEF). Cette campagne ne doit pas également faire oublier le véritable adversaire: le ministère de l'Education et non pas son instrument: la MNEF. Il a été convenu d'attendre le 4 pages du BN pour une "majorité sociale à 18 ans mais gratuite" pour en rediscuter.

L'échec des prêts bancaires auprès des étudiants confirme le bien fondé de la position de l'UNEF contre le plan Jospin. Pour certains, l'UNEF doit donc se garder de réclamer l'application de ce plan et au contraire en demander logiquement son abrogation, afin de se tourner vers d'autres formes d'aides sociales, dans un débat plus large sur la question du statut étudiant.

Manifestation du 25 janvier

Le dernier point évoqué en FAGIF portait sur la préparation du 25 janvier. Le débat a mis en valeur la difficulté de concilier la logique unitaire, donc le travail avec les militants socialistes, et une critique incontournable de l'action gouvernementale. Les intervenants ont insisté pour remettre en valeur les caractéristiques universitaires de la lutte contre l'extrême droite: contre le révisionnisme, contre l'implantation des divers "Cercles Nationaux", mais aussi pour la solidarité entre étudiants français et étrangers face à la montée de la discrimination (loi Pasqua, circulaire Joxe, discrimination CEE/Tiers Monde...), pour rallier le mot d'ordre de "l'Égalité des Droits" et dépasser le stade strictement anti Le Pen. Cette discussion a donné lieu au tout premier tract de la FAGIF.

Réunion de travail, cette FAGIF, non réservée aux seuls présidents d'AG et secrétaires à l'orga, a prouvé que le débat syndical était ouvert et possible à l'UNEF, au delà de la logique de la sourde oreille. Pour tous les militants concernés, une deuxième FAGIF se tiendra lieu le samedi 8 février 1992. Venez discuter!

Sophie CAMARD

***** INDICATIONS DE LECTURES *****

Le journal *Le Monde* a consacré beaucoup d'articles aux différents problèmes qui traversent l'Éducation Nationale et l'Enseignement supérieur:

- L'édition du 13-1-1992 contient un article sur les réformes des 1ers et 2nds cycles.
- L'édition du 15-1-1992 sur les modifications de recrutement des enseignants du supérieur.
- L'édition du 31-1-1992 comporte une interview du Ministre de la Recherche, M. Hubert Currien et une information relative au plan «Université 2000».
- L'édition du 4-2-1992 rend compte des derniers avatars des projets de réformes, ainsi que des «positions» des syndicats étudiants.

Le Comité de Coordination de *Plurielles* tient à remercier tous ceux sans qui ce numéro - et ce journal - n'aurait pu voir le jour.

En premier lieu, les auteurs des articles qui nous sont parvenus. Un remerciement particulier à Elliott, le concepteur graphique du titre du journal.

Imprimerie spéciale

POUR S'ABONNER A *Plurielles*

NOM: Prénoms:
 Adresse:
 Code Postal: Ville:
 Qualité: A.G.E.

Abonnement pour 5 numéros (1 an):

50,00 F

Abonnement de soutien: 100,00 F

[Chèque à libeller (provisoirement)
 au nom de Dominique BOUILLAUD.]

Bulletin à retourner à:

Dominique BOUILLAUD
 1, rue Camille Thibault
 78200 MANTES-LA-JOLIE

Actualités

Au moment où nous mettons la dernière main à ce premier numéro, deux événements importants se déroulent qui touchent le monde étudiant.

Le 31 janvier dernier, un étudiant - camarade de l'UNEF sur Nanterre qui plus est - était laissé sans connaissance en Plaza de la Sorbonne. Il venait d'être victime d'une agression par l'Action Française (cf. *Le Monde* daté du 1-1-1992), devant une police pour le moins passive.

Les organisations syndicales UNEF et UNEF-ID, les organisations anti-fascistes ont appelé à manifester le 6 février 1992 devant la Sorbonne où l'Action Française s'appretait à commémorer un autre 6 février de triste mémoire (1934).

Le deuxième événement a trait aux projets du gouvernement sur la réforme de nos études. Des A.G., rassemblant plusieurs centaines d'étudiants, se sont passées à Nancy II et Tolbiac (Paris I). Des motions y ont été votées. Une première manifestation a eu lieu à Nancy le 5 février; une autre est prévue par Paris I le 10 février 1992.

Une A.G. similaire semble s'être tenue au Mans.

Com. Co.

ILLUSTRATIONS

Page de couverture: Sonia DELAUNAY, *Rythme coloré* (1946).
 Page 8: Jean DUBUFFET, *Personnage*, étude pour *L'Hourloupe* (1962).

Page 13: Paul KLEE, *Distension angulaire en deux groupes* (1930).

Tirage approximatif: 160 exemplaires.

